

## Compte-rendu de la séance du 6 novembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 6 novembre à 18h30, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de la mairie sur la convocation et la présidence de Monsieur BERRARD Philippe, Maire.

**Etaient présent-e-s** Mesdames Claire CHASTAN, Patricia VIOLET, Samira BERMOND, Frédérique LECOINTE, Messieurs Christian DELEBARRE, Pascal KEINBORG et Philippe PATRY.

**Etaient absent-e-s excusé-e-s** : Pauline RICHON qui donne procuration à Madame Patricia VIOLET, Monsieur Timothée GAILLARD, Monsieur David BERNARD qui donne procuration à Madame Patricia VIOLET.

**Secrétaire de séance** : Monsieur Christian DELEBARRE

### **Approbation du compte-rendu de la séance du 2 octobre 2023**

Le compte-rendu de la séance du 2 octobre est approuvé à l'unanimité des présents

### **Projet Défense Forestière Contre l'Incendie de VESC – Participation financière de MONTJOUX**

Monsieur le Maire rappelle le projet de la commune de Vesc de réhabilitation de la réserve DFCI du Domaine de Damian pour en faire une base pour hélicoptère bombardier d'eau.

Compte tenu de l'intérêt de ce nouvel équipement pour les communes riveraines, la commune de Vesc les sollicite pour participer au financement de l'opération.

Pour Montjoux, la participation s'élèverait à 919€.

Monsieur le Maire explique qu'il est nécessaire de signer avec la commune de Vesc une convention définissant les conditions de partage du financement à la charge des collectivités.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte la participation au projet DFCI de la commune de Vesc à hauteur de 919€ et autorise le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de cette décision

### **Agent Administratif : Création d'un emploi non permanent**

M. Le Maire, rappelle que l'article L. 332-23 1° du code général de la fonction publique autorise le recrutement sur des emplois non permanents d'agents contractuels pour un accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois sur une période consécutive de dix-huit mois, renouvellement compris.

Ainsi, en raison des tâches à effectuer, il propose au Conseil Municipal de créer, à compter du 13 novembre 2023, un emploi non permanent d'agent administratif sur le grade de **rédacteur** de catégorie B, dont la durée hebdomadaire de service est de 7/35ème et de l'autoriser à recruter un agent contractuel pour une durée de 12 mois sur une période de 18 mois maximale, suite à un accroissement temporaire d'activité au niveau du secrétariat de mairie..

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de créer à compter du 13 novembre 2023, suite à un accroissement temporaire d'activité un emploi non permanent d'agent administratif sur le grade de rédacteur de catégorie B d'une durée hebdomadaire de travail de 7 heures

### **Cantine scolaire : signature d'une convention pour la mise à disposition d'un matériel de cuisson par la commune de VESC**

Monsieur le Maire rappelle que la cantine de l'école de VESC utilise les services de la cuisine de l'école de MONTJOUX pour la production de ses repas.

Il explique que pour permettre la fabrication de ces repas dans des conditions satisfaisantes, il est nécessaire de faire l'acquisition de nouveau matériel, à savoir un four pâtisseries, un fourneau 4 plaques électriques et divers accessoires.

Dans un souci de mutualisation, il a été décidé une prise en charge partagée des investissements entre les deux communes, ainsi que la signature d'une convention précisant les modalités de ce partage.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte le principe de partage des investissements avec la commune de VESC pour l'acquisition de nouveaux matériels de cuisson pour la cantine scolaire et autorise le Maire à signer une convention précisant les modalités de cette répartition

### **Informations et questions diverses**

#### **Travaux de réhabilitation du hall d'entrée, des toilettes et de la cuisine de la salle des fêtes**

Travaux évalués à 27000 euros HT. Une demande de subvention a été déposée auprès du département (50%), une demande de subvention sera faite auprès de la DETR (30%), de façon à financer ce dossier à 80%. Des devis sont en cours d'élaboration. Une attention particulière devra être portée à hiérarchiser les dépenses de façon à intégrer les équipements de ventilation qui participent au maintien du bâti.

#### **Réunion de chantier sur travaux de la route départementale 130**

Une réunion de chantier se déroulera mardi 7 novembre en point d'étape.

Messieurs Philippe PATRY et Christian DELEBARRE y participeront afin de faire remonter les interrogations du conseil municipal et des habitants (enrochement instable, pose provisoire de blocs en béton, calendrier...)

#### **Consommation d'eau aux jardins partagés**

Après le transfert de compétence, l'eau utilisée pour l'arrosage des potagers nous sera facturée. Il en est de même concernant la fontaine, le lavoir, le cimetière, etc... Il est nécessaire de réfléchir aux coûts cumulés que cela représente et comment nous abordons cette problématique dans le cadre du transfert de compétence vers le SIEA.

#### **Exercice - Plan Communal de Sauvegarde (PCS)**

Lundi 4 décembre, présentation du PCS au Conseil Municipal.

Lundi 11 décembre de 14 à 17h, exercice PCS à la mairie

Levée de la séance à 21h00.